



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-113084>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **25-113084**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Groupement Hospitalier de Territoire d'Eure-et-Loir

Correspondant : BEST Pierre Pierre, Directeur du Centre Hospitalier

Adresse : 8 rue Claude Bernard, 28630 Le Coudray

Coordonnées :

Téléphone : 0237303020

Télécopieur : 0237303117

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.ch-chartres.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Réaménagement du centre de médecine du sommeil à l'Hôpital Louis Pasteur

Lieu de livraison : Centre Hospitalier de Chartres 4 rue Claude Bernard, 28630 Le coudray

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales :
Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée.
Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
L'opération concerne le réaménagement du centre de médecine du sommeil au 4ème étage de l'Hôpital Louis Pasteur - Service Pneumologie.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 03/11/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA 2025.030

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info/> Lot 01 - Cloison - faux plafonds - menuiserie - démolition Durée en mois : 11 Informations complémentaires : Durée totale de l'opération de travaux : 11 semaines Durée de la période initiale : 2 semaines + 1 semaine entre les deux phases Durée du chantier : 8 semaines Lot 02 - Electricité Durée en mois : 11 Informations complémentaires : Durée totale de l'opération de travaux : 11 semaines Durée de la période initiale : 2 semaines + 1 semaine entre les deux phases Durée du chantier : 8 semaines Lot 03 - Plomberie - ventilation Durée en mois : 11 Informations complémentaires : Durée totale de l'opération de travaux : 11 semaines Durée de la période initiale : 2 semaines + 1 semaine entre les deux phases Durée du chantier : 8 semaines Lot 04 - Fluides médicaux Durée en mois : 11 Informations complémentaires : Durée totale de l'opération de travaux : 11 semaines Durée de la période initiale : 2 semaines + 1 semaine entre les deux phases Durée du chantier : 8 semaines Lot 05 - Peinture - revêtement de sol Durée en mois : 11 Informations complémentaires : Durée totale de l'opération de travaux : 11 semaines Durée de la période initiale : 2 semaines + 1 semaine entre les deux phases Durée du chantier : 8 semaines Options : OUI Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande. Le contrat prévoit le versement d'une avance, sans obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 0238775900 Fax : 0238538516 Mel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation.

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour un lot

- **Lot(s) 01** - Cloison - faux plafonds - menuiserie - démolition Cloison - faux plafonds - menuiserie - démolition
- **Lot(s) 02** - Electricité Electricité
- **Lot(s) 03** - Plomberie - ventilation Plomberie - ventilation
- **Lot(s) 04** - Fluides médicaux Fluides médicaux

- **Lot(s) 05** - Peinture - revêtement de sol Peinture - revêtement de sol

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/10/2025